

Devoirs Faits - Collège René Caillé Un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs



Le dispositif « Devoirs faits » au collège René Caillé ?

- ✓ Il se déroule sur plusieurs créneaux horaires pendant la semaine.

Pause méridienne – 12h30/13h15
les lundis et vendredis pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} – 3 professeurs
les mardis et jeudis pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} – 3 professeurs
Salles 1 et 2/3

Le travail personnel fourni par les élèves est déterminant pour la réussite de leur scolarité. Ce travail commence dans le cadre de la classe, par l'acquisition des méthodes et des compétences attendues ; il se poursuit en dehors de la classe avec les devoirs qui prolongent ces apprentissages.

Le programme Devoirs faits a pour objectif de **proposer aux élèves, dans l'établissement mais en dehors des heures de classe, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs**. Chaque enfant a ainsi la possibilité de travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

C'est également un moment privilégié pour l'apprentissage de l'autonomie : il s'agit pour l'élève de questionner les démarches proposées, d'interroger ses propres méthodes, de mettre à l'essai ce qu'il a compris, de réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire

Organisation au collège

Pour les Élèves tous niveaux :

- Participation volontaire
- Groupe à effectif limité

Permanences :

- L'organisation pédagogique du collège et de la vie scolaire permet d'envisager une aide pour les devoirs, pour les élèves en permanence.

Créneau « coup de pouce » : (mise en place dans le courant de l'année scolaire)

- Pour les élèves de 6^{ème} dont les résultats aux évaluations de début d'année montreraient des compétences fragiles
- Pour les élèves de 3^{ème}, afin de résoudre les incompréhensions ponctuelles dans une discipline, pour préparer le DNB.

Le dispositif « devoirs faits » débutera au collège à **partir du lundi 21/09/2020**